

FLOQUET Charles Thomas

Centième anniversaire de sa mort 1896.1996

Le centième anniversaire donne l'occasion de nous remémorer le souvenir de cet illustre enfant de Cize, qui fut Président du Conseil des Ministres sous la III^e République, mais qui s'est cependant peu intéressé à son pays d'origine, et beaucoup plus senti porté à la gloire parisienne.

Une biographie et des documents ont été fournis par M. ALCHOURROUN Alexandre d'Arnéguy.

Des documents sur l'inauguration de la place Floquet ont été recherchés par M. Antoine ETCHEVERS dans les archives de la Mairie de St Jean Pied de Port.

L'iconographie provient des archives de Mme DEBRIL à ST JEAN PIED DE PQRT.



Photo de la plaque commémorative dans le socle de la statue qui siégeait au milieu de la place.

FLOQUET Charles Thomas

Centième anniversaire de sa mort 1896 . 1996

Par Mr Alexandre ALCHOURROUN

Qui ne connaît à Donibane Garazi la place Charles FLOQUET ? Quelques repères biographiques vont nous permettre de situer ce personnage, fils de Garazi.

FLOQUET est né le 2 octobre 1828 à St Jean Pied de Port dans une maison de la rue de la citadelle. Son père était officier comptable à l'hôpital militaire de notre ville et c'est sa fonction qui l'avait amené chez nous. Sa mère était une demoiselle Marie Léocadie Etcheverry, fille de Thomas Etcheverry, notaire à St Etienne de Baigorri et était apparentée à Jean Isidore Harispe, maréchal d'Empire.

Il fit ses études de droit à Paris et devint avocat. Il plaïda, en particulier, avec succès lors du procès du prince Pierre Bonaparte, traduit devant la cour de Tours pour le meurtre de Victor Noir.

Il écrivit dans plusieurs journaux de l'époque, comme "le Temps" ou "le Siècle"...

Nommé adjoint au maire de Paris le 5 septembre 1870, trois jours après la capitulation de Sedan, il fut député de la Seine et Oise en 1871, Préfet de la Seine en 1882, député des Pyrénées Orientales en 1882, Président de la Chambre des Députés de 1885 à 1888, Président du Conseil en 1888.

Non réélu comme député du II^e arrondissement en 1893, élu peu après sénateur de la Seine.

Décédé le 18 janvier 1896. Son corps repose au cimetière du Père la Chaise.

Très ardent républicain, il dépose en 1883 une proposition de loi tendant à l'expulsion des membres de la famille royale. Radical socialiste, il combattit avec vigueur la politique colonialiste de Jules Ferry.

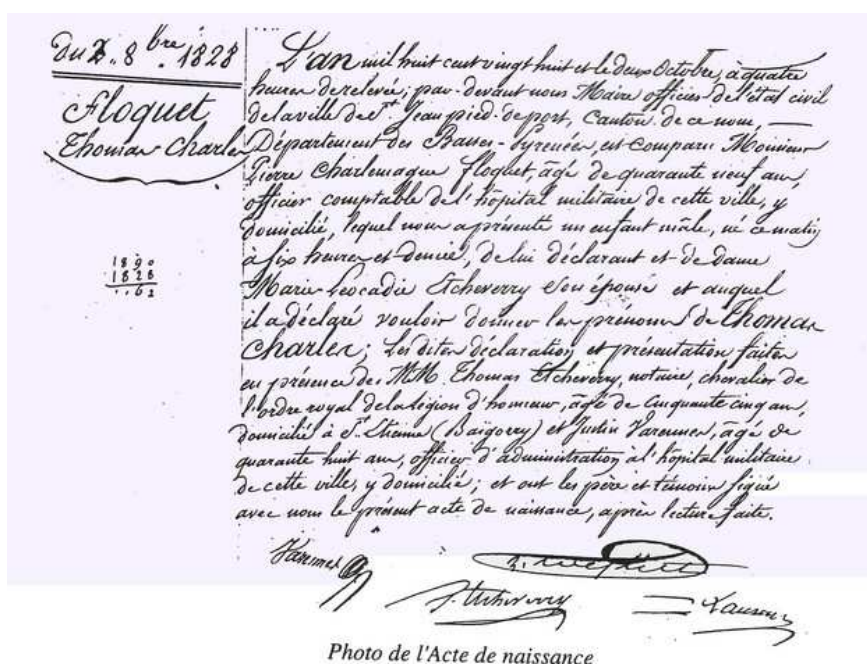


Photo de l'Acte de naissance

Un épisode de sa vie politique, le rendit assez célèbre: son duel contre le non moins célèbre général Boulanger.

Ci-dessous, les procès-verbaux de ce duel.

A la suite de la séance de la Chambre du 12 juillet 1888, Mr Charles Floquet, Président du Conseil des Ministres, a chargé M.M. Clémenceau et Georges Perin de demander à Mr Boulanger, général, une réparation par les armes.

Le général Boulanger a prié M.M. Laisant et Le Mérisse de se mettre en rapport avec les témoins de Mr Floquet.

M.M. Laisant et Le Mérisse ont réclamé pour leur client la qualité de premier offensé.

M.M. Clémenceau et Georges Périn, sans contester le caractère blessant des paroles de Mr Floquet, ont déclaré qu'ils ne pouvaient supporter la comparaison avec la réplique outrageante de Mr le Général Boulanger. .

Les témoins de ce dernier ont alors déclaré renoncer au bénéfice de la situation qu'ils persistaient à réclamer pour leur client.

En conséquence, le choix des armes appartenait à Mr Floquet, les conditions de la rencontre ont été réglées, comme suit :

L'arme choisie est l'épée de combat avec gant de ville à

Le combat ne prendra fin que lorsque l'un des deux adversaires sera dans l'impossibilité de continuer.

Fait double à Paris le 13 juillet 1888.

Pour M. Floquet
G. Clémenceau
G. Périn

Pour M. Boulanger
Laisant
Le Mérisse

Conformément aux conditions arrêtées ci-dessus, la rencontre a eu lieu ce matin à dix heures.

A la première reprise, Mr Floquet a été touché au-dessus du mollet gauche, et Mr le Général Boulanger a été légèrement atteint à l'index de la main droite.

A la deuxième reprise, Mr Floquet a été légèrement touché à la main gauche et au-dessus du sein droit. Mr le Général Boulanger a reçu une blessure grave dans la région du cou.

Les témoins ont constaté d'un commun accord que la blessure de Mr le Général Boulanger le mettait dans l'impossibilité de continuer le combat.

En foi de quoi, ils ont signé en double le présent procès-verbal

Paris le 13 juillet 1888.

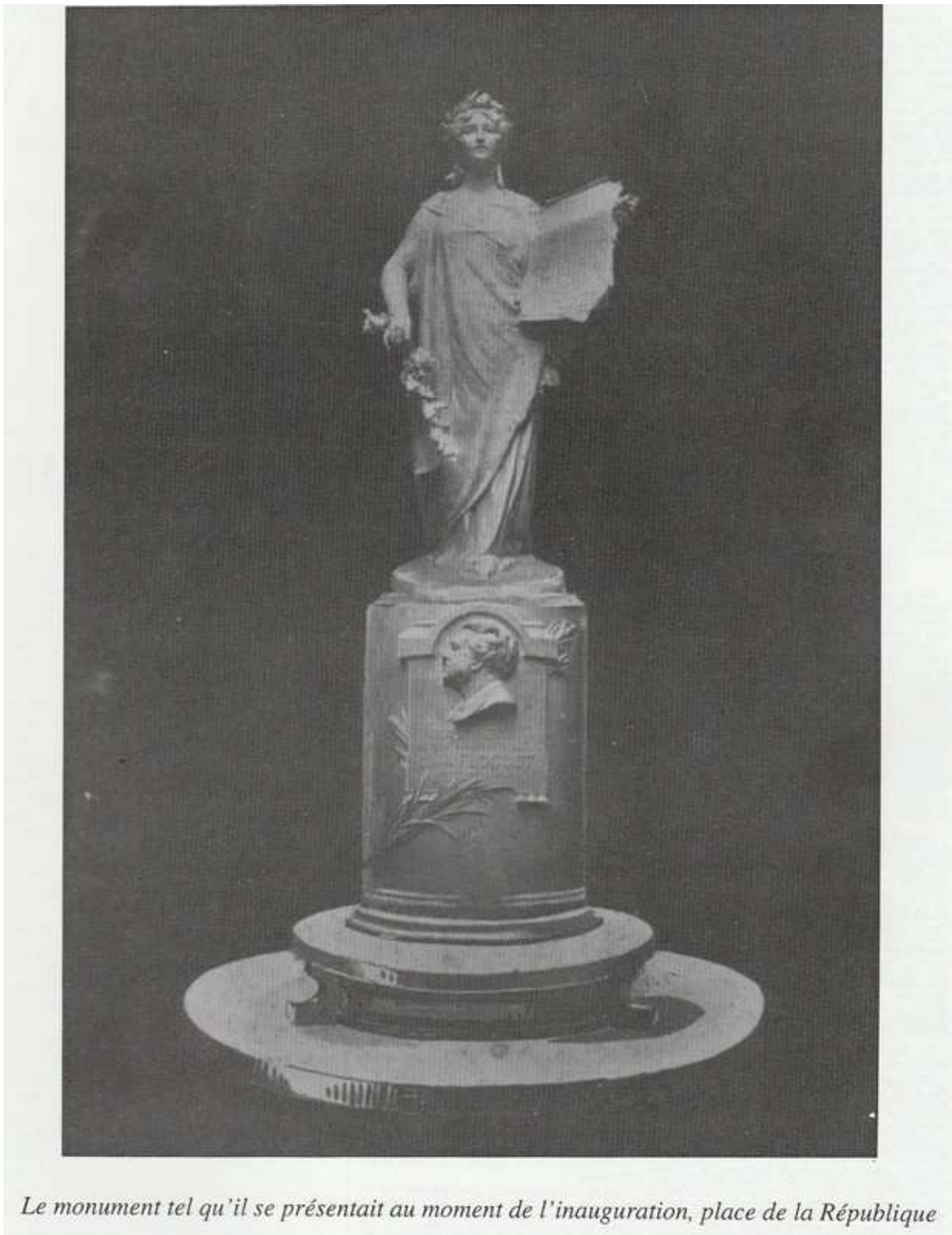
Pour Mr Floquet
Clémenceau-Périn

Pour M. Boulanger
Laisant - Le Mérisse

INAUGURATION DE LA PLACE FLOQUET
10 JUILLET 1910



Vue d'ensemble de la cérémonie



Ce monument était de grande taille et se composait: d'un socle, puis d'un édifice en pierre (granit des Pyrénées et non grès rose du pays Basque) portant un bas-relief représentant un buste de Charles Floquet. Au-dessus, une grande statue en bronze représentant la République, Marianne massive, drapée à la grecque tenant à la main droite une palme et à la main gauche un registre avec, sans doute, les titres de gloire de Charles Floquet. Le tout était l'œuvre du sculpteur Ducuing.

Cette statue a été fondue durant l'occupation et le socle a été transporté près du pont d'Eyeraberry.

MM. Barthou et Renoult inaugurent un monument à Charles Floquet

Bayonne, 10 juillet. — MM. Barthou, garde des sceaux, et Renoult, sous-secrétaire d'Etat aux finances, chargés de représenter le gouvernement à l'inauguration des monuments de Charles Floquet et de Michel Renoult à Saint-Jean-Pied-de-Port, sont arrivés hier par le Sud-Express, à dix heures, à Bayonne. M. Garai, député et maître de Bayonne, avait accompagné les ministres dans leur voyage. Ils ont été reçus à la gare par les autorités civiles et militaires locales.

Saint-Jean-Pied-de-Port, 10 juillet. — Le train ministériel dans lequel avaient pris place, avec MM. Barthou, ministre de la justice, et René Renoult, sous-secrétaire d'Etat aux finances, tous les députés et sénateurs du département des Basses-Pyrénées, sauf MM. Guichenné et de Gontaut-Biron, députés, est arrivé à 10 heures.

Un salon de réception avait été aménagé dans la gare. C'est là que les ministres ont reçu diverses délégations pour chacune desquelles M. Barthou a eu un mot aimable.

Un détachement militaire, placé dans la cour de la gare, ainsi qu'une musique locale rendaient les honneurs. La haie était formée par les vétérans des armées de terre et de mer et les sociétés locales.

Sur le terrain où s'élève le buste de M. Charles Floquet, une tribune avait été aménagée : Mme Floquet, présente, recevait les personnalités politiques. Des discours ont été prononcés par le maire et par MM. Prudent-Baudin, Forsans, René Renoult et enfin M. Barthou.

Après les discours, le voile qui recouvrait le monument est tombé au milieu des ovations. Le buste de Floquet est apparu en médaillon, monté sur un socle de pierre ; au pied du monument une statue figure la Liberté.

DISCOURS DE M. BARTHOU

Le garde des sceaux rend tout d'abord hommage à la petite ville basque qui a donné naissance à l'un des fondateurs et des meilleurs ouvriers de la République.

Charles Floquet descendait d'une vieille famille basque et il avait toutes les qualités de sa race : il fut ardent et ardent, enthousiaste et courageux, indépendant et fier.

M. Barthou parle ensuite des divergences d'opinion qui éclatèrent entre Floquet, qui était, dès sa jeunesse, libre-penseur et républicain, et sa famille, qui était conservatrice et catholique.

Il nous le montre, toujours fidèle à son premier idéal, qu'il s'agisse de lutter contre l'Empire, ou de réorganiser le pays, après la guerre et la commune. Le voici préfet de la Seine :

Nommé par Gambetta préfet de la Seine, Charles Floquet d'abord, quelques mois après pour ne pas se méprendre, sous un autre cabinet, en contradiction avec les opinions qu'il avait toujours défendues sur l'organisation municipale de Paris. Cet incident est caractéristique, et je le note, parce que Floquet y est tout entier, moins avide d'honneurs que fidèle à ses convictions, désintéressé, ferme et loyal. Il voulait que la République justifie et accorde, par la réalisation des réformes promises, la confiance du pays. Toutes ses réformes rencontrèrent en lui un défenseur ardent et énergique, éloquent et opiniâtre. Il n'est pas une thèse de liberté, de justice, d'émancipation laïque ou de progrès social, à laquelle il n'ait apporté, avec une foi invincible, le concours de sa parole imagée et précise, paternelle et puissante.

M. Barthou parle ensuite de Floquet, président de la Chambre :

C'est une tâche délicate et redoutable, quand on a été appelé à ce poste d'honneur par un parti, de défendre l'homme d'action et de lutte pour devenir, entre les partis et au-dessus d'eux, un arbitre impartial.

Il ne s'est jamais personne pour déceler à Floquet, dans ce rôle souverain, une incomparable maîtrise. Il fut, à un degré qui n'a pas été dépassé, l'homme de cette fonction. Je l'y ai connu, aimé et admiré. Son allure, sa voix, ses gestes, sa culture, son amour passionné du régime parlementaire, tout contribuait à en faire un président idéal. Il avait la clarté, la méthode et l'ordre qui sont indispensables pour diriger avec autorité les travaux d'une assemblée nombreuse. Mais il fallait voir ses prises avec la tumultueuse des positions hostiles, des ambitions rivales et surexcitées, des rancunes déchaînées, pour connaître toutes les ressources de sa finesse, de sa fermeté, de sa fermeté d'homme, de son esprit courtisé, de son sang-froid impérieux, de sa dignité paternelle et fière, de sa promptitude de coup d'œil et de décision.

Une allusion heureusement appropriée, un geste, un mot, lui suffisaient pour prévenir un incident dangereux ou pour ramener l'ordre dans les rangs agités de l'assemblée. Mais il avait rarement recours à la menace ou à la sévérité. Il savait mieux séduire et convaincre que punir, et les adversaires, étonnés, désarmés, revenus au calme, s'inclinaient devant la puissance mystérieuse et charmante qui avait apaisé leurs voix discordantes et dominé leurs colères.

Du 31 mars 1888 au 14 février 1889, Floquet est président du Conseil. C'est le moment du boulangisme :

Il alla au pouvoir comme on va à la bataille. La bataille fut dure, violente, malaisée entre deux hommes qui eurent deux systèmes, je ne

dis pas entre deux principes, puisque le général Boulanger est mort sans qu'on ait connu les siens.

A la tribune, le président du conseil fut admirable de courage civique, de verve meurtrière, de vengeresse éloquence. Mais, ce duel oratoire ne fut pas le seul où il triompha.

Il vous souvient, qu'il y a vingt-deux ans, presque jour pour jour, le 13 juillet 1888, Floquet se mesura avec le général Boulanger, à Neuilly, l'épée en main. Son sang-froid le préserva des risques d'une rencontre où il avait tout simplement joué sa vie. Le lendemain, à l'inauguration de la statue de Gambetta, des acclamations enthousiastes, répétées, frénétiques, lui firent cortège, et l'écho s'en répandit dans le pays tout entier, où il conquit, soutenu par tous les républicains sincères, une populaire reconnaissance, cordiale et glorieuse.

M. Barthou raconte ensuite les épreuves de Floquet, quand il perdit la présidence de la Chambre et son mandat de député. Ces épreuves, Floquet les supporta avec une dignité admirable. Mais il mourut, comme Jules Ferry, dans la mélancolie d'une atroce injustice. Sa dernière pensée fut pour son pays d'origine :

Dans le délire, au cours de la maladie foudroyante qui l'emporta, il disait à sa chère femme : « Quand partirons-nous pour le pays basque ? »

L'homme retourne souvent, quand sonne l'heure suprême, aux lieux où il naquit et où le bercèrent les premières caresses de sa mère. Et voici que sa statue s'élève, témoignage de la reconnaissance publique, sur la place même où fut le témoin de ses premiers pas et de ses premiers jeux.

Quand les enfants de nos écoles passeront à leur tour et joueront auprès d'elle, je veux simplement qu'en leur disant : « Ce buste, dont vous voyez l'effigie, fut un brave homme et un homme brave. Il fut sans peur et sans reproche. Il servit avec une passion désintéressée la France et la République dont il contribua à faire les destinées indissolubles. Respectez-le et aimez-le. »

DISCOURS DE M. RENE RENOULT

Le sous-secrétaire d'Etat aux finances évoque Charles Floquet tel qu'il lui apparut le 22 septembre 1892, au Panthéon, où l'on célébrait le centenaire de la Révolution Française :

Charles Floquet, président de la Chambre, s'y rendit au milieu des acclamations du peuple de Paris ; quand il prit à son tour la parole, que sa voix chaude et vibrante évoqua les grands faits de l'épopée, chacun crut entendre le verbe même de la Révolution.

C'est là qu'il précisait, dans une claire vision du passé et de l'avenir de notre démocratie, l'œuvre accomplie et l'œuvre à réaliser.

« Après la liberté, disait-il, conquise le 14 juillet dans un jour d'enthousiasme, après l'égalité obtenue par la conquête du suffrage universel en 1848, c'est par la fraternité, troisième terme de la grande devise, que doit s'achever l'œuvre de la Révolution. »

Il s'agit d'abord résolument ces questions sociales qui, de tout temps, ont été la préoccupation ardente des républicains, et qui paraissent aujourd'hui l'objet de la curiosité universelle. Il faut les aborder avec sincérité et travailler pour que la misère ne grandisse pas autour de la richesse qui augmente. Il faut les aborder avec l'esprit d'équité et d'un « *esprit fraternel* ». Il faut les résoudre dans la paix, sans violence ni faiblesse, en faisant la part légitime et exacte de la liberté, qui est la loi de la Révolution, et de la solidarité qui est la garantie des faibles.

Il terminait ainsi :

« L'histoire aura aussi ses honneurs civiques pour les généraux qui, leur jour, élevèrent la France à un degré supérieur de civilisation, de lumière, de moralité, de bien-être ; qui préparèrent, par la justice sociale, la règle de la fraternité parmi les citoyens et, par la victoire définitive du droit sur la force, ouvrirent l'espérance de la fraternité entre les nations. »

M. Renoult parle ensuite de l'union des républicains préconisée par Floquet pendant toute sa vie et dit que c'est de ce devoir fidèle à sa pensée que de consolider et d'étendre les conquêtes laïques.

Le sous-secrétaire d'Etat aux finances termine ainsi :

C'est bien certainement aussi traduire en fait une pensée de Charles Floquet dont le gouvernement avait proposé en 1888 un projet de loi d'impôt sur le revenu, que de poursuivre la réalisation de la justice fiscale par l'établissement de l'impôt personnel et progressif.

C'est enfin, n'en doutons point, réaliser les plus nobles aspirations du grand citoyen que commander ce monument, que de tenir en faveur des faibles, des moins favorisés, des déshérités de la vie, auxquels son cœur fut toujours pitoyable, les promesses, toutes les promesses de la République.

Il avait, en effet, rêvé pour son parti, la gloire d'accomplir, dans la paix sociale, lorsque serait assainie l'œuvre des justes vœux, pendant si longtemps l'existence même de la République fut en jeu, l'œuvre intégrale de solidarité.

Le bonheur qu'il n'a pas connu nous échauffe en lui : j'ose dire qu'en nous en montrant dignes, en remplissant comme Charles Floquet eût voulu le faire lui-même le grand devoir de fraternité, en l'accomplissant, nous que la justice commande, parce que la sagesse le conseille, en attachant indissolublement les masses populaires aux destinées d'une République libre, fraternelle et sociale, nous accomplissons la pure tradition qu'il nous a léguée et rendrons à sa mémoire l'hommage le meilleur et le plus loüable.

Photocopie d'extraits de discours
prononcés par Louis Barthou d'après
un journal de l'époque

Toute la presse ne fut pas unanime à chanter les louanges de Charles Floquet. A noter l'article "Le Carnet du Jour" qui éclaire d'un jour fort différent l'image du personnage Floquet.

FONDÉ EN 1879

ARGUS de la PRESSE

Le plus ancien Bureau de Coupages de Journaux
(Près du Boulevard Montmartre)

12, rue du Faubourg Montmartre
Entrée Particulière : 37, rue Bergère

Adr. Télég. ACHAMBURE-PARIS

N° DE DÉBIT

Extrait de _____

Adresse : _____

Date : _____

Signature : _____

LE CARNET DU JOUR

UN FLOQUET DE PLUS.

L'année dernière, Clemenceau accomplissait un véritable tour de force. En inaugurant, comme président du Conseil, une statue à Floquet, il trouva le moyen de faire l'apologie de ce personnage falet et ridicule, mais d'une médiocrité notoire et d'une outrecuidance qui arrachait à Gambetta, son ami, cette boutade : « Floquet est un dinlon qui s'est attaché au croupion les plumes d'un paon. »

Clemenceau, d'ailleurs, avait jadis fort maltraité Floquet : c'est ce qu'il appelait lui-même « lui rendre justice. »

Eh bien, cette apothéose de Floquet, à Paris, sur un terre-plein de canal, n'était pas suffisante.

Hier, on lui élevait un monument à Saint-Jean-Pied-de-Port, et c'est à M. Barthou que revenait la corvée de renouveler le record de Clemenceau.

En réalité, ce qui aura particulièrement distingué ce pauvre Floquet, c'est qu'il était, dans son genre, un réactionnaire des plus dangereux. Tel que nous le connaissons sous l'Empire, Floquet en était encore à prendre, pour type de sa république, celle de Robespierre, dont il poussait le culte jusque dans la coupe de ses gilets. C'est seulement quand il arriva au pouvoir qu'il reconnut la nécessité de mettre de l'eau dans son sang. Et rien n'était plus comique, autrefois, que d'entendre ce farouche tribun à tête de mouton se réclamer, entre deux bocks, des traditions du Comité de salut public.

On eût bien surpris Floquet si on lui eût prédit, en ce temps-là, qu'il aurait, un jour, un monument commémoratif, même à Saint-Jean-Pied-de-Port.

C'est la preuve que tout arrive !

Paul de Léoni.

N° DE DÉBIT

Extrait de _____

Adresse : _____

Date : _____

Signature : _____

Le Dimanche de nos ministres

MM. BARTHOU et RENOULT inaugurent le monument de M. Floquet

Bayonne, 10 juillet. — MM. Barthou et Renault sont partis pour Saint-Jean-Pied-de-Port par le train de 8 heures 15 du matin. Ils étaient accompagnés de M. Coggia, préfet des



M. CHARLES FLOQUET

Basses-Pyrénées, du général de division Ruffey, de MM. Forsans, sénateur, Garat et d'Iriart d'Etchepare, députés.

Les ministres, à leur arrivée à Saint-Jean-Pied-de-Port, ont été salués par la municipalité et le Comité du monument élevé à la mémoire de Floquet. Au cours de la cérémonie d'inauguration, M. Barthou a prononcé un discours dont voici un passage :

Comme Jules Ferry, il mourut dans la mélancolie d'une atroce injustice. Mais, comme lui, il avait auparavant trouvé au Sénat une éclatante réparation. Il y fut accueilli avec un respect dans lequel perçait l'aveu d'un remords, et d'une estime unanime, qui fut la première revanche de son honnêteté. Remis au travail, à la discussion, aux efforts pour la démocratie, il pouvait se reprendre à vivre. A ses côtés, une femme admirable, dont l'intelligence et le cœur, la raison et la bonté vont toujours haut et de pair, lui faisait un foyer de douce et reconfortante tendresse.

UN BANQUET

Un banquet a suivi l'inauguration. Au dessert, M. Barthou, répondant aux discours du maire et du préfet, a montré que seul le calme peut permettre la réalisation des réformes réclamées par la démocratie.

Mais il ne faut se tromper sur l'apaisement, a-t-il ajouté, il ne faut que nos adversaires se réclament d'une politique qu'ils dénaturent ; qu'ils parlent d'apaisement à merveille, mais à la condition de ne pas en réclamer le bénéfice sans en donner l'exemple ; à la condition également de ne pas parler d'attente avec les poings tendus et de ne pas répondre à la franchise par l'hypocrisie, à la courtoisie par l'injure, à la modération par la violence.

Après le banquet, les ministres ont assisté à une partie de pelote basque.

Le train ministériel est reparti à cinq heu-

Documents montrant les petits "à côté" de l'inauguration et qui donnent une idée de la vie politique locale.

Ville de St-Jean sur de Tort.

Jugement soumis à l'approbation de Monsieur Louis Barthou,
Ministre de la Justice et de Monsieur René Renoult, sous-secrétaire
d'Etat aux Finances.

Inauguration

Des Monuments

Charles Floquet et Michel Renard
sur la proposition de M. Louis Barthou, Garde des Sceaux,
Ministre de la Justice et de M. René Renoult, sous-secrétaire
d'Etat aux Finances.

Samedi, 9 juillet au soir.
Reception aux Indignés. J'accuse
par l'Orateur Fautou. Pétition aux Flamands
par la Fanfare Municipale.

Son dimanche, 10 juillet.

6 h. matin. Réveil en musique. Stabat.

9 h. Arrivée du haut Ministériel (Réception
à la gare).

10 h. Inauguration du monument Charles Floquet.

11 h. Inauguration du monument Michel Renard.

Dimanche, Grand banquet. J'accuse
conclut. 8 h.

Prise de nuit de 8 heures.

8 h. Grande partie internationale de
soliste au piano, à l'organe.

Chaque semaine.

Alphonses

Melchior

Union

Chaque 9 heures.

Bret.

À 1 h. 1/2 du soir. Concert.

Racaille de Confetti. Fête

d'artifice. Silencieux et silencieux.

Not. populaire.

Le Municipal Militaire jurer à son commandement.

Le programme de la journée tel qu'il a été défini par le Conseil municipal
et soumis à l'approbation de Louis Barthou

La partie de pelote prévue dans l'après-midi pour donner la note folklorique à la journée a donné lieu à quelques tractations qui montrent que Chiquito de Cambo et son impresario ne perdaient pas le nord quand il s'agissait de monnayer le talent du pilotari.

LAINES
B. Haramburu
SAINT-JEAN-PIED-DE-PORT
(Basses-Pyrénées)
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE :
HARAMBURU - ST-JEAN-PIED-DE-PORT

ST-JEAN-PIED-DE-PORT. LE 18 Junio 1910

TELEPHONE N° 4

Cher Monsieur Lanoue,

J'ai télégraphié de Bayonne à Jaxoustan
que c'était entendu pour la partie.

Je vous prie de lui confirmer par lettre
suivante:

M.

J'ai l'honneur de vous confirmer le télégramme que
M. Haramburu, délégué à cet effet, vous a adressé hier de Bayonne et les
conditions arrêtées avec lui, savoir lesquelles, vous s'organiseront pour
le 3 juillet prochain une partie de pelote au clair de chiv-
-tera qui se jouera sur la place de St-Jean-Pied-de-Port, entre
Chiquito de Cambo - Arria, Chiquito d'Irun, contre
Agostean, Ezeet et Melchior.

La somme à payer par la ville sera de neuf cents francs
tout frais de voyage, pension, sandwich, chanteur, frais divers etc, à
votre charge et en cas de mauvais temps, il ne vous serait
payé que la somme de quatre cent cinquante francs (450)

Veuillez me donner confirmation de ce qui précède,
Monsieur, avec sincères salutations.

Le Maire

M. Noutary aurait téléphoné que toutes les pièces
partaient aujourd'hui et de téléphoner si la demande à
l'ingénieur était faite. Elle n'a pas été présentée M. Garry
qui devait vous voir jeudi même.



8 décembre

Monsieur Corbier architecte départemental, 38 Avenue Chers Pau

Monsieur
Le Monument Flaynet a été inauguré
(Place de la République) à St Jean P. de P.
le 10 juillet 1910 sous la Présidence
de M. Barthou ministre de la
Justice.

(Voir coupe journal ci-joint pour connaître
renseignements sur la vie politique de Charles
Flaynet)

Flaynet est né à St Jean P. de P., le 28^{de} 1828
à St Jean P. de P.

Le monument est sur la Place de la République
à St Jean P. de P.

Le monument est en pierre
est en pierre d'Arudy et surmonté de la
statue de la République. Le médaillon
de Flaynet se trouve au haut du
piédestal.

Le prix du monument s'élève
à environ 30 mille francs et ont été
recueillis par une souscription publique et
une subvention de l'Etat.
une commission départementale

Frais et dépenses pour l'érection du monument